

## **POLITIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MONTÉRÉGIE**

### **QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?**

Le développement durable est un mode de développement qui vise à répondre aux besoins essentiels des populations actuelles, y compris la qualité de vie, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

### **PROJETS VISÉS**

Tous les projets à caractère économique ou social (production de biens ou de services) devraient adhérer aux objectifs du développement durable. Actions et projets devraient être guidés par une attitude de précaution à l'égard de nos milieux de vie :

- précaution face aux risques technologiques et écologiques liés au projet (protection de la biodiversité, respect du seuil de tolérance des écosystèmes) ;
- précaution face aux conséquences sociales et économiques du projet (externalités, coûts sociaux, etc.).

### **OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Une attitude de précaution vise à :

- rendre possible une plus grande équité entre les générations actuelles et futures, mais aussi entre les populations d'une même région et les populations de différentes régions ;
- maintenir et améliorer la qualité de vie des citoyens, la santé et l'autonomie des intervenants et des gens affectés par le projet.

## PRINCIPES ET MOYENS D'APPLICATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Le respect du **seuil de tolérance** des écosystèmes
2. Le maintien et l'amélioration de la **santé humaine**
3. La protection de la **biodiversité** sur l'ensemble d'un territoire
4. La connaissance et le contrôle des **risques technologiques**
5. La **responsabilisation** de tous les intervenants
6. L'**équité** entre les générations actuelles et futures

### MOYENS D'APPLICATION ET EXEMPLES DE QUESTIONS À SOULEVER

#### 1. Éducation à la protection de l'environnement

L'éducation à l'environnement doit toucher toutes les personnes, de tous les âges. Cette éducation débute dans la famille et se poursuit à l'école. De plus, l'éducation est souvent utilisée dans le cadre des activités de loisir ou de bénévolat. Une des meilleures façons de convaincre une personne de la nécessité de protéger l'environnement est de lui faire apprécier les beautés de son environnement (qualité de vie) et ensuite de lui procurer la connaissance et les outils nécessaires pour intervenir.

Est-ce que le projet prévoit des activités de communication pour favoriser l'éducation à l'environnement :

- pour les employés : formation, santé et sécurité, activités de recyclage des déchets, etc. ?
- pour la communauté locale : information sur la gestion environnementale de l'entreprise, aide aux organismes environnementaux, commandites pour des activités de loisirs, etc. ?

## Politique pour un développement durable en Montérégie

### 2. Protection des ressources renouvelables

Les ressources renouvelables sont celles qui se régénèrent naturellement comme l'eau douce, la forêt, l'atmosphère, les produits de la mer, etc. Mais ces ressources renouvelables ne sont pas inépuisables. Lorsqu'elles sont contaminées ou surexploitées, elles deviennent rares et de plus en plus coûteuses. Il y a donc une capacité limite d'utilisation ou de contamination de ces ressources à ne pas dépasser. Il faut également assurer à ces ressources renouvelables une régénération de qualité pour une utilisation durable.

Est-ce que le projet respecte la capacité de régénération des ressources renouvelables qui sont utilisées pour la production de biens ou services (eau potable, forêt, couche de sol organique, atmosphère et couche d'ozone, etc. ?

### 3. Économie des ressources non renouvelables

Certaines ressources utilisées pour la production de biens ou de services sont non renouvelables, telles que les ressources minières, les carburants fossiles, etc. Afin de permettre aux générations futures d'utiliser ces ressources le plus longtemps possible, il faut dès maintenant les économiser au maximum. Il est donc préférable d'utiliser nos ressources renouvelables ou découvrir des ressources de remplacement qui soient renouvelables. Le réemploi des biens et le recyclage des matériaux permettent quant à eux de prolonger l'utilisation de plusieurs ressources non renouvelables tels que les métaux, ce qui est une forme d'économie fort appréciable.

Est-ce que des efforts seront faits pour économiser les ressources non renouvelables (ressources minières, carburants fossiles, matériaux dérivés du pétrole, etc.) soit par des produits de remplacement ou par le recyclage ?

#### 4. Prise en compte des coûts sociaux (externalités)

Les coûts sociaux sont associés aux nuisances qui affectent la qualité de vie et qui détériorent la qualité de l'environnement. Ces coûts sont dits sociaux parce que ce sont les citoyens qui paient pour réparer les torts causés par les entreprises privées soit directement (taxes municipales, dévaluation des propriétés, problèmes de santé) ou par l'entremise des gouvernements (catastrophes environnementales, indemnisations, bureaucratie, etc.).

Il s'agit d'externalités parce que les entreprises n'en tiennent pas compte dans l'évaluation de leurs coûts de production. Il est possible de dédommager pour ces externalités, mais il est toujours préférable de réduire au minimum les impacts d'une activité afin de ne pas engendrer de coûts sociaux.

Est-ce que le projet comporte des nuisances ou des impacts qui peuvent affecter la communauté et ainsi engendrer des coûts sociaux (bruits, odeurs, pollution diffuse, dégradation du paysage, etc.) ?

Si oui, est-ce que des mesures de réduction des nuisances ou des mesures compensatoires sont prévues ?

#### 5. Développement et utilisation de technologie propre

Les impacts environnementaux sont la plupart du temps reliés aux technologies utilisées pour la production de biens ou de services. Il est possible d'améliorer ces technologies afin de réduire au minimum les impacts environnementaux et les nuisances. De plus, ces efforts de recherche permettent souvent de mettre au point des technologies plus efficaces au point de vue énergétique et économique.

Est-ce que les technologies utilisées sont les plus efficaces sur le marché, au point de vue énergétique et environnemental ?

Est-ce que des efforts de recherche et développement sont prévus pour favoriser le développement d'une meilleure technologie ?

## 6. Disponibilité d'emplois locaux de qualité

Il est essentiel de créer et de maintenir des emplois de qualité pour les communautés locales. Ces emplois sont garants d'une plus grande responsabilisation des gens du milieu face à la protection de leur environnement. Lorsqu'une communauté souffre d'une déficience d'emploi de qualité, les priorités sont alors davantage axées vers la satisfaction des besoins vitaux et ce, le plus souvent au détriment de la qualité de l'environnement. Des impacts indirects peuvent alors survenir comme des problèmes de santé publique.

Est-ce que le projet prévoit la création ou le maintien d'emplois de qualité (stabilité, équité, rémunération, etc.) en fonction des disponibilités des ressources humaines dans la communauté ?

## 7. Participation des communautés locales à la prise de décision

Les communautés locales doivent être consultées dès le début d'une activité qui les concerne ou ayant un impact potentiel sur leur environnement. De cette manière, les citoyens se sentiront davantage responsables de leur devenir. La communauté pourra ainsi faire preuve d'une plus grande créativité pour régler les problèmes sociaux, économiques et environnementaux, ce qui améliore les perspectives d'avenir des collectivités.

Est-ce que les citoyens ont été consultés dès l'élaboration du projet et participent-ils à la prise de décision concernant leur qualité de vie (attribution de permis municipaux, certificats d'autorisation du MEF, dézonage agricole, etc.) ?

## 8. Établissement d'un audit environnemental

L'audit environnemental est un processus d'évaluation de la gestion d'une entreprise afin d'analyser les risques pour la santé, les rejets contaminés, le plan d'urgence, les technologies utilisées, les méthodes de travail, etc. Ce type d'analyse permet de planifier des mesures préventives et correctrices et d'établir un suivi annuel.

Est-ce que l'entreprise a fait des efforts pour évaluer sa gestion environnementale (les contaminants, les risques pour la santé, le gaspillage de ressources, etc.) ?

Est-ce que des mesures préventives ou correctrices sont prévues ?

Est-ce qu'il y a un responsable officiel des questions environnementales dans l'entreprise ou un consultant en environnement ?